

PROGRAMME PLURIRÉGIONAL
FEDER LOIRE 2007-2013

Accompagner le développement durable du bassin de la Loire

Le dernier fleuve sauvage d'Europe et ses affluents ont façonné un territoire d'une richesse patrimoniale, culturelle et humaine unique. Sur plus de mille kilomètres de cours, le bassin de la Loire constitue une véritable entité, par-delà les limites administratives ou géographiques des régions traversées.

C'est pour répondre aux défis de ce territoire, dont les problématiques spécifiques requièrent une approche globale, que le "Plan Loire grandeur nature" a été lancé en 1994.

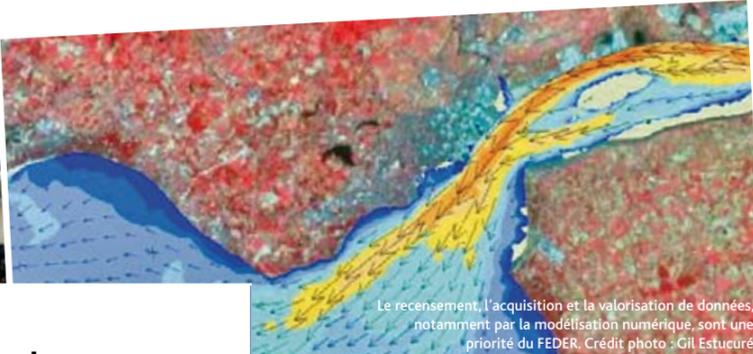
Aujourd'hui, l'Europe a choisi de s'engager aux côtés des acteurs de ce plan, en renforçant leur capacité d'action.

Dans le cadre d'un programme plurirégional, elle mobilise 33,8 millions d'euros de fonds FEDER sur la période 2007-2013, ciblés sur trois axes prioritaires d'intervention :

- la compétitivité ligérienne grâce à la réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques
- la recherche et l'innovation, en stimulant le développement et le partage des connaissances
- l'appui aux démarches d'excellence conciliant renforcement économique et préservation de l'environnement



Inondations à Vichy en 2003. L'Allier, comme d'autres sous-bassins, doit faire l'objet d'études des risques et des enjeux. Crédit photo : Yves Le Chapelin



Le recensement, l'acquisition et la valorisation de données, notamment par la modélisation numérique, sont une priorité du FEDER. Crédit photo : Gill Estucuré



Les moyens de lutte contre la jussie, plante invasive, doivent être optimisés pour limiter sa prolifération. Crédit photo : AELB

Un objectif de compétitivité

par la réduction de la vulnérabilité des activités économiques face aux inondations

10 milliards d'euros : c'est le coût total des dommages qu'engendrerait aujourd'hui une grande crue de la Loire, dont 60 % au titre des seules entreprises privées. Pour lutter contre cette vulnérabilité du tissu économique ligérien, l'Europe a choisi de soutenir prioritairement des actions de réduction du risque d'inondation.

Les mots-clés

Une priorité aux actions à forte efficacité – Une approche globale et concertée – Des actions coordonnées et cohérentes – La diffusion de l'information – La mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Études des risques et des enjeux sur des territoires homogènes (notamment les bassins versants non-encore étudiés : Allier, Vienne, Cher...)
- Élaboration et mise en œuvre d'actions expérimentales de gestion de zones d'expansion de crues ou de sur-inondations

Pour les entreprises, filières et zones d'activités soumises au risque d'inondation

- Création d'un environnement favorable à la réduction de vulnérabilité via des actions ciblées d'information, de formation et d'animation
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité
- Actions concrètes de réduction de vulnérabilité

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 40 % ou 50 % maximum

Un objectif de recherche et d'innovation

par le partage et le développement de nouvelles connaissances sur le fonctionnement du bassin de la Loire

De multiples sources de données, scientifiques, techniques, historiques... sur la Loire et son environnement existent aujourd'hui. Ce capital de connaissances considérable mais dispersé doit être identifié, organisé et valorisé. Il doit également être enrichi et mieux partagé, afin d'être le socle de nouvelles recherches et d'innovations dans la gestion du fleuve et de son bassin.

Les mots-clés

Connaissance fondamentale et opérationnelle du bassin – Lisibilité et visibilité de la recherche ligérienne – Cohérence avec les besoins des acteurs – Rapprochement scientifiques/gestionnaires – Exemplarité et reproductibilité à l'échelle européenne ou internationale.

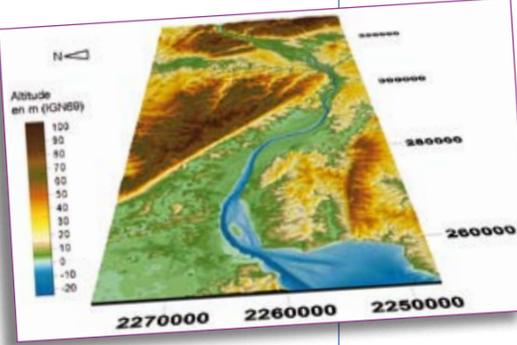
LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Élaboration d'un cadre de mise en commun et de partage des connaissances
- Développement d'un système et d'outils intranet et internet dédiés (www.plan-loire.fr)
- Recensement, acquisition et valorisation de données
- Actions de sensibilisation et de vulgarisation

Sur le plan scientifique

- Mise en place du conseil scientifique du Plan Loire grande nature
- Organisation de rendez-vous annuels entre la communauté scientifique et les chercheurs ligériens
- Soutien aux projets de recherche, notamment sur les thématiques de la géomorphologie fluviale et de l'impact du changement climatique sur le comportement fluvial
- Valorisation des résultats de la recherche ligérienne, notamment auprès des autres grands bassins fluviaux

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 50 % maximum



Un objectif d'excellence

par l'élaboration de démarches plurirégionales conciliant économie et environnement

Valoriser les atouts du bassin de la Loire au bénéfice de son économie touristique, rechercher et développer des méthodes innovatrices de traitement des problématiques environnementales, accompagner la restauration des poissons migrateurs... Ces trois axes d'intervention, qui concilient renforcement économique et préservation de l'environnement, constituent les "démarches d'excellence" soutenues par l'Europe.

Les mots-clés

Démarches d'appréhension plurirégionale – Volonté fédératrice et partenariale – Dimension expérimentale – Volonté de généralisation – Perspective de développement durable.

LES TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

Économie touristique

- Valorisation des sites majeurs du bassin : amélioration de l'accueil, de l'accessibilité, de l'offre culturelle associée
- Promotion des modes "doux" de déplacement au fil de la Loire : mise en place ou amélioration de signalétiques, de l'accessibilité, de l'intermodalité ; actions de promotion, accompagnement des prestataires
- Valorisation des paysages fluviaux



La salmoniculture de Chanteuges participe à la restauration du saumon dans le bassin de la Loire.

Innovation et expérimentation sur les problématiques environnementales

- Têtes de bassin : préservation-restauration de zones humides via des mesures agro-environnementales, mise en place d'une gestion partenariale
- Espace de mobilité des cours d'eau : préservation-restauration par contractualisation avec les acteurs locaux
- Plantes invasives : optimisation des moyens de lutte, expérimentations, coordination des acteurs

Restauration des poissons migrateurs (saumons, aloses, lamproies, anguilles...)

- Effacement d'obstacles, extension des espaces de colonisation
- Soutien des effectifs, préservation et gestion de frayères
- Études, tableaux de bords, outils de suivi

Le FEDER Loire peut accompagner votre projet jusqu'à 33 % ou 40 % maximum

FEDER Loire, mode d'emploi

PORTEURS DE PROJET

Associations, collectivités locales ou territoriales, organismes consulaires, laboratoires de recherche, établissements publics, groupements d'intérêt public...

QUALITÉ DES PROJETS

Le programme plurirégional FEDER Loire a vocation à accompagner des actions inscrites dans une perspective de développement durable. *La dimension environnementale et la durabilité des actions proposées sont des critères fortement pris en compte dans l'examen des projets proposés.*

FINANCEMENT DES PROJETS

Sur la période 2007-2013 le FEDER Loire consacrera 33,8 millions d'euros de fonds au bassin de la Loire. *Ils constituent un puissant levier, permettant de mobiliser plus du double de fonds sur le territoire ligérien.*

Le contexte, les enjeux...

LE PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Un plan global et concerté d'aménagement de la Loire

Le "Plan Loire grandeur nature" a été engagé en 1994. Son objectif : concilier la sécurité des personnes face aux risques d'inondation, la satisfaction des besoins en eau et la restauration de la diversité écologique du milieu. Il a été révisé en 1999, en intégrant un nouvel objectif : la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel du bassin.

Le plan est aujourd'hui entré dans une troisième phase (2007-2013).

Ses priorités sont articulées autour de quatre enjeux :

- vivre durablement dans les vallées inondables
- préserver et restaurer la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales
- mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager
- développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve

Porté par un contrat de projet interrégional (CPIER) signé entre l'État, les neuf régions concernées*, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Établissement public Loire, le financement du Plan Loire (300 M€) intègre désormais des fonds européens (FEDER Loire).

*Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Rhône Alpes

LE PROGRAMME PLURIRÉGIONAL FEDER LOIRE 2007-2013

Un dispositif nouveau

Les fonds structurels européens (FEDER, FSE et FEADER*) visent le développement durable des régions et leur adaptation aux mutations économiques, technologiques et démographiques.

Pour la période 2007-2013, afin de répondre à des besoins que les seuls programmes régionaux ne satisfaisaient pas, l'Union Européenne a mis en place des "Programmes opérationnels FEDER plurirégionaux", au profit d'entités territoriales plus vastes.

En France :

- Massif Central
- Massif des Alpes
- Fleuve Rhône
- Bassin de la Loire

Le programme opérationnel plurirégional Loire 2007-2013, adopté par la Commission européenne le 28 septembre 2007, est le fruit d'une large concertation impliquant l'ensemble des acteurs du Plan Loire grandeur nature.

*Fonds Européen de Développement Régional, Fonds Social Européen, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



Votre projet
est-il éligible
au FEDER Loire ?

A quel niveau
peut-il être aidé ?

A quel interlocuteur
vous adresser pour plus
d'informations ?

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Préfecture de la région Centre
Secrétariat général pour
les affaires régionales (SGAR)

Tél : 02 38 81 46 62

Mèl : SGAR45@centre.pref.gouv.fr

www.plan-loire.fr

www.europe-centre.eu